

AVANT / APRÈS



avant



après

Plantation ruisseau des Hautisses

RECOMMANDATIONS POUR LA PRÉSERVATION DE LA RIPISYLVE

✓ A FAIRE

- Favoriser la non-intervention : libre évolution de la ripisylve
- Élagage à l'aide d'un outil à coupe nette (entre le 15 octobre et le 15 mars)
- Laisser pousser les arbres de grande envergure
- Clôturer pour éviter le piétinement par le bétail



EVITER DE

- Entretenir plus d'une fois par an
 - Pratiquer une coupe à blanc
- (interdit dans les zones classées au PLU : art.L.113-1 et 2 du code de l'urbanisme)
- Dessoucher des arbres en bord de cours d'eau
 - Laisser le sol nu, ce qui favorise les espèces exotiques envahissantes
 - Utiliser des pesticides, qui se propagent dans le cours d'eau
- (interdiction : article L. 253-7 du code rural et de la pêche maritime)

ÉTAPES DE PLANTATION



▲
Préparation des trous



Plant mis en place avec piquets + Géotextile + Agraphes ▶



◀ Rajout du grillage protecteur



PLANTATION DE RIPISYLVE

Une action portée par le

SYNDICAT MIXTE GARONNE AMONT

Dans le cadre de son Programme Pluriannuel de Gestion des milieux aquatiques, le Syndicat Mixte Garonne Amont propose aux propriétaires riverains de venir replanter des espèces d'arbres locales (hêtre, orme, sureau, saule...) sur les berges.

Ces travaux visent à favoriser les services rendus par la ripisylve.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE SMGA

- Plantation des arbres et arbustes puis entretien (débranchage) pendant 3 ans.
- Remplacement des plants morts.
- Conseils et expertise pour les arbres dépérissant ou mort.

Les travaux ne représentent aucun coût pour les propriétaires.

Financement des travaux :



POUR NOUS CONTACTER

Pour toute information ou pour étudier un projet sur votre exploitation

Syndicat Mixte Garonne Amont

6 rue du Barry - Hôtel de Lassus -
31210 Montréjeau

mail : contact@sm-garonne-amont.fr

téléphone : 05 62 00 79 38

site internet : sm-garonne-amont.fr

LA RIPISYLVE

Ensemble de la végétation — arbres, arbustes, buissons, herbacées — qui se trouve en bordure directe d'un cours d'eau. Véritables alliées de nos rivières, son rôle est multiple et essentiel.



Structuration du paysage

- ▶ Valorisation ponctuelle du bois.
- ▶ Accueil des auxiliaires des cultures.
- ▶ Effet brise-vent pour les parcelles voisines.
- ▶ Fil conducteur dans la vallée.
- ▶ Qualité du cadre de vie.



Biodiversité

- ▶ Habitat et refuge pour la faune terrestre et aquatique.
- ▶ Source de nourriture
- ▶ Espace de mobilité pour les espèces (insectes, amphibiens, oiseaux, mammifères ...).



Zone Tampon

- ▶ Régule les crues en absorbant les débordements.
- ▶ Protège les cultures, prairies et habitations des inondations.
- ▶ Filtre les pollutions entre les cours d'eau et les espaces alentours.



Qualité de l'eau

- ▶ Limite le ruissellement vers le cours d'eau.
- ▶ Filtre les pollutions diffuses par absorption racinaire (nitrates, phosphates, pesticides).
- ▶ Régule la température de l'eau grâce à l'ombrage
- ▶ Oxygénation.



Lutte contre l'érosion

- ▶ Stabilisation des berges par les systèmes racinaires.
- ▶ Limite le déplacement latéral du cours d'eau.



Préservation de la ressource en eau

- ▶ Améliore l'infiltration des pluies dans le sol.
- ▶ Ralentit les écoulements de surface.
- ▶ Favorise le stockage de l'eau dans les nappes.